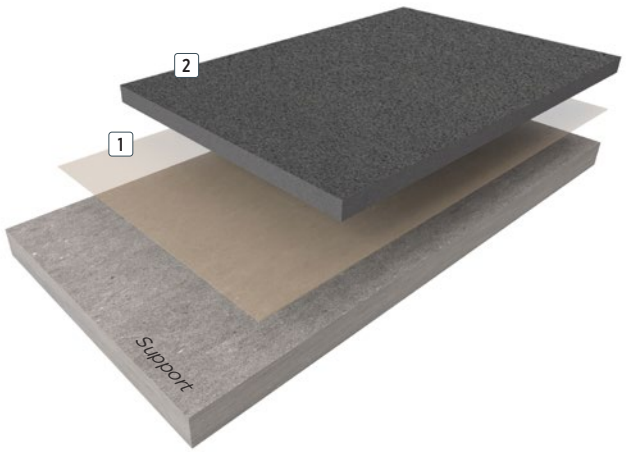
SHER-CRETE™ SCREED

Sher-Crete Screed est un système de sous-couche industrielle autonivelante appliquée à la pompe, destiné à niveler les sols industriels avant l'application de la couche de finition. Formule mélangée en usine et système préemballé pour garantir la qualité et la facilité d'utilisation. Idéal pour une large gamme d'applications industrielles et commerciales. Doit être recouvert d'un système de revêtement de sol Resuflor™, Elladur™, Crylaflor™, Accelera™ ou SofTop™.



2 Chape : **Sher-Crete BU**

1 Primaire : **Sher-Crete Primer**

5 - 50 mm

AVANTAGES

- Résistance à la compression élevée
- Installation rapide
- Durcissement rapide
- Facilité d'application
- Faible odeur
- Pré-emballé pour garantir la qualité
- Application à la pompe ou à la truelle
- Application possible sur un sol chauffant
- Fabrication à partir de matériaux recyclés
- Tolérance à l'humidité
- Application sous les systèmes de revêtement de sol Resuflor, Elladur, Crylaflor, Accelera et SofTop

UTILISATIONS

- Entrepôts
- Industrie lourde
- Hangars
- Industrie automobile
- Industrie aérospatiale
- Ateliers
- Industrie pharmaceutique
- Industrie agroalimentaire
- Vente au détail
- Entreprises
- Équipements de loisirs
- Pôles de transport



COMPOSITION DU SYSTÈME

Couche	Options du produit	Consommation théorique kg/m²	Application
Primaire	Sher- Crete Primer	0,15 - 0,3	Rouleau
Chape	Sher-Crete BU	10 - 100	Pompe/Taloche en acier
Épaisseur approximative : 5 - 50 mm			

TEMPS DE DURCISSEMENT STANDARDS

Température	20 °C
Circulation des piétons	2 - 3 h
Circulation totale	36 h
Durcissement chimique complet	7 jours

RÉSISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES

Sherwin-Williams High Performance Flooring propose un large éventail de systèmes afin de s'adapter à presque tous les environnements industriels, commerciaux et institutionnels. Chaque système de revêtement de sol comprend une couche de finition ou surface standard résistante aux produits chimiques dont les performances ont été éprouvées dans des conditions similaires.

Remarques importantes :

- L'association de solutions de nettoyage, de produits chimiques de désinfection, de produits et de substances de traitement que nous trouvons dans tout environnement opérationnel est unique.
- Pour choisir le bon système de revêtement de sol, il est indispensable de savoir exactement quels matériaux sont présents, ainsi que leurs concentrations et les temps de pose habituels avant le nettoyage.
- Lors du processus de spécification, il est possible de remplacer la couche de finition résistante aux produits chimiques d'un système de revêtement de sol standard par une couche mieux adaptée aux conditions uniques de l'installation.

La capacité d'un système de revêtement de sol à fonctionner comme prévu repose en grande partie sur une sélection appropriée. Il est essentiel que le revêtement de sol résistant aux produits chimiques corresponde à chaque cas d'utilisation pour que l'installation conserve un bel aspect et fonctionne de manière optimale sur le long terme.

Consultez notre guide relatif à la résistance aux produits chimiques et nos autres ressources techniques sur notre site web. Contactez un expert en systèmes Sherwin-Williams High Performance Flooring pour obtenir de l'aide dans la spécification d'un système de revêtement de sol optimal pour votre installation.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES STANDARDS

Classification de chape	BS EN 13813:2002	CT - C35 - F6
Résistance à la compression	BS EN 13892 - 2:2002	1 jour – 27 N/mm² 7 jours – 32 N/mm² 28 jours – 47 N/mm²
Résistance à la flexion	BS EN 13892 - 2:2002	1 jour – 3,5 N/mm² 7 jours – 4 N/mm² 28 jours – 6 N/mm²
Propriétés d'écoulement (200 ml)	BS EN 13813:2002	Flux 250 - 280 mm (diamètre 48 mm, hauteur 106 mm)

LA DIFFÉRENCE SHERWIN-WILLIAMS

Sherwin-Williams High Performance Flooring fournit une expertise sectorielle de première classe, un service technique et de spécifications inégalé, et un soutien sans pareil de la part de l'équipe commerciale régionale à nos clients du monde entier.

resinflooring.sherwin.eu

TROUVEZ VOTRE INTERLOCUTEUR LOCAL

07.26 HPF0116/02